



|              |                                                                                     |
|--------------|-------------------------------------------------------------------------------------|
| Title        | Astérix chez les Belges : Aspects historiques, culturels et linguistiques           |
| Author(s)    | Fujihira, Sylvie                                                                    |
| Citation     | études françaises. 2001, 34, p. 77-117                                              |
| Version Type | VoR                                                                                 |
| URL          | <a href="https://hdl.handle.net/11094/93730">https://hdl.handle.net/11094/93730</a> |
| rights       |                                                                                     |
| Note         |                                                                                     |

*The University of Osaka Institutional Knowledge Archive : OUKA*

<https://ir.library.osaka-u.ac.jp/>

The University of Osaka

# Astérix chez les Belges

## — Aspects historiques, culturels et linguistiques —

Sylvie FUJIHIRA

Astérix qui naquit en 1959 de la plume du scénariste René Goscinny (1926-1977), père du *Petit Nicolas*, et du coup de crayon du dessinateur Albert Uderzo (né en 1927) est le héros d'une série de bandes dessinées qui, d'*Astérix le Gaulois* (1961) à *La galère d'Obélix* (1996), racontent les aventures d'un guerrier gaulois et de son ami Obélix, le tailleur de menhirs. Tous deux habitent un petit village situé en Armorique et qui, comme l'indique chaque album, *peuplé d'irréductibles Gaulois résiste encore et toujours à l'envahisseur* [p. 3] alors que l'action se passe en 50 avant Jésus-Christ, date à laquelle toute la Gaule était occupée.

L'album qui nous intéresse ici, *Astérix chez les Belges*, (1979), le vingt-quatrième de la série, est très représentatif de la richesse du contenu de cette série. En effet, même si les enfants français aiment en général, dès leur plus jeune âge, les aventures d'Astérix, ce n'est que bien plus tard qu'ils sont en mesure d'en apprécier à leur juste valeur l'humour et la richesse, lorsque les allusions leur deviennent peu à peu transparentes. Malgré tout, peu de lecteurs peuvent se targuer de repérer et de comprendre tous les clins d'œil que les auteurs ont glissés dans le texte et les dessins. Bien entendu, ce qui n'est déjà pas toujours facile pour le lecteur français à qui cette B. D. s'adresse l'est encore bien moins pour le lecteur étranger, surtout pour le lecteur non-européen, qui s'expose à ne pas comprendre de nombreuses allusions et risque donc de ne pas toujours saisir tout le sel de cette bande dessinée.

Dans cet article, nous voudrions, par une analyse des aventures d'*Astérix chez les Belges*, essayer d'explicitier les diverses allusions historiques, culturelles et surtout linguistiques ayant trait à la Belgique et aux Belges, qui se trouvent au fil des 48 pages composant cet album.

Le cours paisible de la vie du village d'Astérix est troublé par l'arrivée de nouveaux légionnaires dans les camps romains qui l'entourent. En effet, contrairement à ce qui se passe d'habitude, ces légionnaires ont l'air contents d'être là, se laissant aller à chanter<sup>1</sup> et à plaisanter. Et l'un d'eux va même jusqu'à dire: *Bref, nous sommes ici au repos*. [p. 8], ce qui ne plaît guère au chef du village, Abraracourcix. Mais la goutte qui fait déborder le vase pour cet ancien de Gergovie, ce sont les propos de César rapportés par le même légionnaire, propos selon lesquels *de tous les peuples de la Gaule ce sont les Belges les plus braves* [p. 8].

Or cette affirmation n'est nullement une invention de Goscinny destinée à lancer son intrigue. Elle montre au contraire la bonne connaissance que nos auteurs ont de l'œuvre de César. On la retrouve, en effet, au tout début de la *Guerre des Gaules*, quand César présente les trois peuples qui habitent la Gaule — au sens que les Romains donnaient à ce terme —, à savoir les Belges, les Aquitains et les Celtes ou Gaulois<sup>2</sup>. Voici ce qu'il affirme: *Les plus braves de ces trois peuples sont les Belges [...]*, ce qu'il explique d'une part par leur éloignement de la province romaine et de l'influence amollissante de son raffinement et d'autre part, par les guerres continuelles qu'ils entretiennent avec leurs voisins, les Germains [I, 2]. De plus, la bravoure et la valeur guerrière des Nerviens *les plus farouches des Belges* sont soulignées à deux reprises dans le livre II [II, 4 et 15]. Et à la fin de la *Guerre des Gaules*, dans le livre VIII écrit par Hirtius, de la *gloire militaire* des Bellovaques, nous apprenons qu'elle *surpassait celle de tous les Gaulois et de tous les Belges* [VIII, 6] avant de retrouver l'affirmation du livre I: *Il [César] estimait, en effet, que le meilleur moyen d'assurer la tranquillité de la Gaule, c'était de contenir par la présence des troupes les Belges qui étaient les plus braves [...]* [VIII, 54].

On peut et on doit certes voir dans ces affirmations des affirmations de circonstance, destinées tantôt à justifier les difficultés rencontrées dans la pacification de la Gaule belge, tantôt à prouver la valeur de César et ses hommes qui ont soumis ces redoutables barbares à la puissance de Rome ou encore à justifier l'établissement de légions en Belgique<sup>3</sup>. Mais il n'en reste pas moins que l'insistance de César et Hirtius est certainement pour eux une manière de rendre hommage à la valeur de leur ennemi.

Pour opposer un démenti aux allégations de César sur la bravoure des Belges, Abraracourcix décide de se rendre en Belgique. Craignant que ce voyage ne finisse mal, le druide Panoramix, qui est le sage du village, enjoint à Astérix et Obélix de l'accompagner.

Ce qui a pu donner à Goscinny l'idée de faire aller ses héros en Belgique, c'est peut-être cette information contenue dans la *Guerre des Gaules*, selon laquelle, en 54, *des forces gauloises importantes, appartenant aux cités qu'on nomme Armoricaines, s'étaient réunies pour [...] attaquer [César] et étaient venues jusqu'à huit milles de son camp* [V, 53], alors établi en Gaule belgique.

Quant aux attaques des Belges contre les camps romains et à la grande bataille contre César, il est évident qu'il s'agit d'événements imaginaires à cette date de 50 av. J.C., puisque la conquête de la Gaule est alors achevée — même si cela n'a pas empêché les insurrections jusque sous l'Empire — et que César est occupé par la guerre civile mais il ne fait guère de doute que les événements relatés s'inspirent d'événements décrits dans la *Guerre des Gaules* et ayant eu lieu de 57 à 51 et s'appuient sur des éléments rapportés par César et Hirtius.

Ainsi, même s'il faut faire la part des nécessités de la bande dessinée et des limites qu'impose le genre — focalisation de l'attention des lecteurs sur les héros, difficultés à représenter des centaines de personnages à cause de la dimension des dessins — et s'il faut tenir compte du parti pris sous-jacent dans toute la série des *Astérix* et qui est que, même s'ils sont désordonnés et infiniment moins nombreux, les Gaulois — et ici les Belges — peuvent résister aux armées romaines nombreuses et bien organisées, il n'en reste pas moins que dans la manière de combattre des Belges d'Uderzo, on retrouve un écho de ce que César dit de la façon dont Gaulois et Belges donnaient l'assaut: *Ils commencent par se répandre en foule tout autour des murs et à jeter des pierres de toutes parts; puis quand le rempart est dégarni de ses défenseurs, ils forment la tortue, mettent le feu aux portes et sapent la muraille.* [II, 6] Ailleurs, César évoque leur absence de méthode et de discipline et le *grand désordre et tumulte* dans lequel ils opèrent [II, 11], ce que traduit bien Goscinny dans cette phrase opposant les Romains aux Belges: *D'un côté c'est Rome, de l'autre l'exubérance.* [p. 40]

Un autre élément à noter dans les dessins d'Uderzo, est que, si les Gaulois et les Belges sont à de rares exceptions près — dont la plus

notable est Astérix — dessinés comme grands et corpulents, les légionnaires romains de leur côté sont nettement plus petits et minces. Il s'agit là de l'illustration de ce que rapporte César: *Aux yeux de tous les Gaulois, en général, notre petite taille à côté de leur haute stature est un objet de mépris.* [II, 30]

Par ailleurs, à la page 14, Gueuselambix, le chef nervien, évoque les Bellovaques, les Suessions, les Eburons, les Atuatuques, les Ménapiens, les Nerviens, les Ceutrons, les Grudii, les Levaques, les Pleumoxi et les Geldumnes. Si les six premiers de ces peuples sont bien connus, en revanche, il n'est fait mention des cinq derniers que dans le livre V de la *Guerre des Gaules*, lorsque César relate la révolte des Eburons sous la conduite de leur chef Ambiorix. Le traducteur précise dans une note qu'il s'agit de *simples pagi* — ce qu'on pourrait peut-être traduire par «tribus sujettes»<sup>4</sup> — *des Nerviens que César énumère [...] avec complaisance, pour montrer l'importance de l'agression.* [V, 39, note 1, p. 158]

A ce propos, il nous faut aussi noter les points communs que l'on peut relever entre les événements relatés par César dans le livre II et le livre V et ceux que nous racontent Uderzo et Goscinny, ce qui ne saurait être le fruit du hasard, bien qu'il n'y ait — répétons-le — aucune correspondance chronologique, les premiers s'étant déroulés en 57 et en 54 av. J.C., les seconds étant censés prendre place sept et quatre ans plus tard.

Tout d'abord, lors de l'une des attaques de camps romains par les Belges, — la seule du reste qui soit présentée de manière détaillée —, on voit ceux-ci pénétrer dans le camp au grand effroi des légionnaires présents [pp. 24-25]. Or cet épisode n'est pas sans rappeler un épisode de la bataille de la Sambre, en 57, rapporté par César qui nous apprend que les Nerviens étaient parvenus à s'introduire dans un camp romain [II, 24].

Plus significatives encore sont les concordances entre les événements suivants et certains épisodes de notre bande dessinée. Ainsi, alors que César a décidé de faire hiverner ses troupes en Belgique [IV, 38], où les Ménapiens avaient tenu Rome en échec, le chef des Eburons, Ambiorix, sorte de Vercingétorix belge, fait croire aux émissaires romains que *tous les quartiers de César doivent être attaqués [par des Gaulois] ce jour même afin qu'une légion ne puisse porter secours à l'autre.* [V, 27 et aussi 41]

C'est ce qu'on retrouve *mutatis mutandis* chez Goscinny, dans le concours destiné à montrer qui, des Gaulois et des Belges, sont les plus braves, et qui leur fait détruire en une journée et séparément un grand nombre de camps retranchés romains: cette opération fait croire à un soulèvement général et provoque la venue de César en personne.

Après cette ruse, Ambiorix inflige une sévère défaite aux Romains à Tingres, avant de prendre la tête d'un soulèvement qui réunit autour des Eburons, les Atuatuques, les Nerviens et *les alliés et clients de tous ces peuples*. [V, 39] Cette coalition assiège le camp de Quintus Cicéron, le frère de l'orateur. C'est lors de ce siège que les Romains font pleuvoir sur les Belges *une grêle de pierres* [V, 43] pour repousser l'assaillant, ce qui n'est pas sans faire penser à la «drache» [p. 43] qui prélude à la bataille entre les Belges et César. Cicéron réussit quand même à faire parvenir un message à César, lequel, à la tête de ses troupes, se porte au secours de son lieutenant et parvient à mettre les Nerviens en déroute. [V, 48-49]

Dans notre bande dessinée, esprit cocardier oblige, c'est le contraire qui se produit. Après l'attaque des camps romains, à l'initiative de César qui n'a pas apprécié qu'Astérix et Obélix viennent lui demander d'être l'arbitre du «concours de bravoure» qui oppose nos héros aux Belges, a lieu une grande bataille qui se déroule dans la plaine de... Waterloo — même si le nom n'est pas donné — et qui est, seconde entorse à la vérité historique ou second pied de nez à l'histoire, une grande victoire gallo-belge dans laquelle le rôle de Napoléon est bien entendu tenu par César<sup>5</sup>!

C'est lorsque Gueuselambix, le chef nervien, demande à Astérix d'aller voir César au sujet du concours et de lui proposer *une entrevue dans la morne plaine voisine* [p. 32] que commence l'allusion à Waterloo, allusion qui se précise lors du dernier repas pris avant le combat, repas qui se compose d'un waterzooie préparé par les Ménapiens. En effet, Gueuselambix se lamente en ces termes: *Waterzooie! Waterzooie! Waterzooie! morne plat!* [p. 39], calque du début du chant le plus célèbre de *L'expiation* de Victor Hugo. Et dans les pages suivantes, se retrouvent des vers du poète arrangés par Goscinny pour qu'ils s'adaptent à la situation, et qu'il n'y ait pas d'anachronisme.

Victor Hugo

*D'un côté c'est l'Europe et de l'autre  
la France.*

*Choc sanglant! des héros Dieu  
trompait l'espérance; [...]*

*Le soir tombait; la lutte était  
ardente et noire.*

*Il avait l'offensive et presque la  
victoire;*

*Il tenait Wellington acculé sur un  
bois.*

*Soudain, joyeux, il dit: Grouchy! —  
C'était Blücher.*

*L'espoir changea de camp, le combat  
changea d'âme, [...]*

*— Allons! faites donner la garde,  
cria-t-il*

*Et Lanciers, Grenadiers aux guêtres  
de coutil,*

*Dragons que Rome eût pris pour des  
légionnaires,*

*Cuirassiers, Canonniers, qui traî-  
naient des tonnerres,*

*Portant le noir colback ou le casque  
poli,*

*Tous ceux de Friedland et ceux de  
Rivoli,*

*Comprenant qu'ils allaient mourir  
de cette fête [...]*

*Leur bouche, d'un seul cri, dit: vive  
l'empereur! [...]*

*La Déroute apparut au soldat qui  
s'émeut,*

*Et, se tordant les bras, cria: Sauve  
qui peut!*

*Sauve qui peut! [...]*<sup>f</sup>

René Goscinny

*D'un côté c'est Rome, de l'autre  
l'exubérance*

*Choc sanglant! des héros Toutatis<sup>7</sup>  
trompait l'espérance;*

*Le soir tombait; la lutte était  
ardente et noire.*

*César avait l'offensive et presque la  
victoire;*

*Il tenait les Belges acculés sur un  
bois.*

*Soudain joyeux, il dit:  
Volfgangamadéus! — C'était  
Astérix.*

*L'espoir changea de camp, le combat  
changea d'âme.*

*— Allons faites donnez la garde!*

*Et triarii, principes, aux caligae de  
cuir,*

*Hastati dont Rome faisait des  
légionnaires*

*Velites, sagattarii qui traînaient  
leur crinière*

*Portant des clipeus<sup>8</sup> et jambières de  
métal*

*Tous ceux d'Alésia et ceux de  
Pharsale<sup>9</sup>*

*Comprenant qu'ils allaient  
drôlement déguster*

*Leur bouche d'un seul cri, dit: C'est  
pas un peu fini? [Arrêtez!!]*

*La Déroute apparut au légionnaire  
qui s'émeut,*

*Et se tordant les bras, cria: Sauve  
qui peut!*

*Sauve qui peut!*

On notera que le César d'Uderzo et Goscinny, à l'instar de ce que fit près de dix-neuf siècles plus tard Napoléon, tient en réserve sa garde et ne la fait donner que lorsque l'issue de la bataille apparaît incertaine: mais si V. Hugo nous montre une garde héroïque<sup>10</sup>, se faisant tuer pour son empereur, nos auteurs, eux, se plaisent comme à leur habitude, à ridiculiser les Romains en les montrant sans le moindre héroïsme, en train de s'enfuir dans le plus grand désordre, ce qui est, bien évidemment très loin de la réalité décrite par César dans sa *Guerre des Gaules*.

Dans ses dessins, Uderzo se conforme d'une part à la vérité historique, en habillant César du *paludamentum*, cette cape pourpre que portaient les généraux en chef romains, et d'autre part aux dires du poète qui, toujours dans *L'expiation*, prête une monture blanche à Napoléon: *Adieu le cheval blanc que César éperonne*. En effet, son César est sur un cheval blanc [pp. 39 et 46], ce qui n'est pas pour étonner, le cheval blanc étant considéré comme un symbole de la majesté et que, de plus, dès l'Antiquité, le même cheval blanc était réputé porter bonheur<sup>11</sup>.

Outre ce morceau de bravoure hugolo-goscinnyen, il est une autre allusion à la bataille de Waterloo. En effet, à l'injonction qui lui est faite de se rendre, un des officiers romains répond fièrement: *La garde meurt et ne se rend pas!* [p. 45] Il s'agit là de la célèbre formule attribuée au général Pierre Cambronne et par laquelle il aurait refusé à Waterloo, le 18 juin 1815, la proposition de reddition qui lui avait été faite par un général anglais. En réalité, comme la plupart des phrases historiques prêtées aux grands hommes, celle-là ne serait qu'une création ultérieure due à la plume enjoliveuse d'un rédacteur du *Journal général de la France*, Balisson de Rougemont. D'ailleurs malgré la fortune qui fut celle de cette répartie, le général Cambronne n'en reconnut pas la paternité et affirma avoir répondu par des mots *d'une énergie plus soldatesque*, même s'il se refusa toujours à préciser lesquels: ce serait le fameux «merde» ou mot de Cambronne auquel il est fait allusion deux dessins plus loin, quand l'un des légionnaires crie à l'adresse de l'officier romain susmentionné: *Tu sais ce qu'elle te dit la garde?!*, pseudo-question à laquelle la réponse normalement attendue est justement le «Merde!» cambronien<sup>12</sup>.

Pour en revenir à la question des dessins, il faut souligner que les guerriers belges représentés ressemblent aux descriptions des Celtes



qu'ont laissées les auteurs et les vestiges de l'Antiquité: grands, ils portent leurs cheveux, qu'ils ont blonds ou roux — ils avaient, paraît-il, l'habitude de les décolorer à l'eau de soude — longs; de leur lèvre supérieure, partent des moustaches tombantes — même si en réalité, tous les Celtes ne portaient pas la moustache —. Ils sont vêtus de braies retenues par une ceinture et vont soit torse nu soit portent une tunique courte avec ou sans manches [pp. 22 et 34 par exemple] et pour certains une saie, retenue par une fibule. Si les guerriers belges d'Uderzo n'ont, curieusement, pas de boucliers, — alors que les Celtes en avaient de très grands, de forme oblongue ou hexagonale — leurs épées sont dans des fourreaux de métal décorés. Quant aux casques, si certains sont de simples calottes en forme de cône [p. 14, 3ème dessin], d'autres sont surmontés d'un cimier ou/et ornés de cornes ou d'ailes d'oiseaux<sup>13</sup>.

On le voit donc, *Astérix chez les Belges*, sous des dehors un tantinet loufoques, regorge en réalité d'allusions historiques empruntées aussi bien à l'Antiquité — ce à quoi on pouvait effectivement s'attendre, même si ces allusions ne sont guère transparentes pour le lecteur qui n'est pas versé en histoire romaine —, qu'à l'histoire dite contemporaine avec les références à la bataille de Waterloo et à Napoléon — allusions sans aucun doute plus perceptibles au lecteur français qui connaît généralement beaucoup mieux l'épopée napoléonienne que d'autres événements historiques.

Mais nos deux auteurs ne se sont pas bornés à des clins d'œil historiques. Ils se sont aussi amusés à émailler leur texte et leurs dessins d'allusions à des personnalités belges et à certains aspects de la culture de la Belgique.

Parmi les personnalités belges bien connues des Français et qui sont évoquées ici, citons d'abord Jacques Brel (1929-1978), auteur-compositeur-interprète qui mena sa carrière de chanteur en France et dont certains textes sont devenus des classiques puisqu'ils ont pris place dans des manuels scolaires du secondaire<sup>14</sup>, ce qui est du reste le cas de la chanson évoquée ici. C'est en effet une de ses célèbres chansons se rapportant à la Belgique intitulée *Le plat pays* à laquelle il est fait allusion par Gueuselambix qui, à la remarque d'Abraracourcix: *Ce n'est pas très accidenté chez vous!* répond *Oué, dans ce plat pays qui est le mien, nous n'avons que des oppidums pour uniques montagnes.* [p. 20], reprise du vers

*Le plat pays qui est le mien* qui rythme la fin de chaque couplet à la manière d'un refrain et du premier vers du deuxième couplet avec une modification destinée à faire référence à l'occupation romaine et à éviter un anachronisme puisque le vers original est le suivant: *Avec des cathédrales pour uniques montagnes*. Dans la version originale comme dans la parodie, on peut dire avec S. Hirschi que *le relief [...] est d'origine humaine à défaut d'être naturel* même si, chez Goscinny, contrairement à ce que l'on observe chez Brel, il ne *confère [pas] au pays une dimension spirituelle* mais évoque la vie quotidienne<sup>15</sup>.

La deuxième personnalité belge qui apparaît appartient elle aussi au monde de la variété. Il s'agit d'Annie Cordy, de son vrai nom Annie Cooreman, *la plus française des Belges du monde du spectacle*<sup>16</sup>, qui mène sa carrière depuis cinquante ans en France et qui, grâce à son énergie, son sourire avenant, sa gentillesse et des succès populaires comme *La bonne du curé* a su conquérir le cœur des Français. Sous le crayon d'Uderzo, elle a prêté ses traits à Nicotine, la sympathique et accueillante épouse de Gueuselambix [p. 21, 22, 23, 28] qui est habillée, de même que les autres femmes belges représentées, comme une serveuse de brasserie.

Dans le choix de la troisième personnalité belge mentionnée, on peut voir un hommage de Goscinny et d'Uderzo à leur célèbre confrère et devancier, le fameux Hergé (1907-1983), initiateur de la ligne claire et père du reporter Tintin et de l'école belge de bande dessinée. L'hommage qui lui est rendu l'est en forme de clin d'œil puisque ce sont les Dupondt, policiers stupides et gaffeurs et qui aiment à troquer leur habituel costume noir, leur cravate et leur chapeau melon de la même couleur, contre les déguisements les plus invraisemblables censés les faire passer inaperçus<sup>17</sup> — travers bien connu des tintinophiles —, qui ont été choisis. Aussi n'est-on pas surpris de les voir surgir accoutrés comme des Gaulois d'opérette pour annoncer l'arrivée de César en Belgique. Fidèles à leur habitude, à la phrase correcte énoncée par le premier: *Jules César est arrivé en Belgique*, le second répond en écho déformant: *Je dirai même plus: Cules Jésar est arrivé en Gelbique*. [p. 31] Ce «je dirai même plus» qui est en réalité un «je dirais même plus», suivi de la reprise pleine de lapsus du propos qui vient d'être tenu sans rien y ajouter de plus, sinon des déformations, revient comme un leitmotiv rythmer les propos des deux hommes: on le trouve pas moins de soixante

et une fois dans les dix-sept albums où sont présents les Dupondt. Notons par ailleurs que le dessinateur a poussé le souci du détail jusqu'à, d'une part, remplacer ses bulles rondes par des bulles quadrangulaires à la manière d'Hergé et d'autre part, faire figurer l'infime différence qui permet de distinguer les deux policiers: la forme de leurs moustaches: *Celles de Dupond tombent (en forme de D couché), celles de Dupont rentrent (en forme de barre de T)*<sup>18</sup>.

La dernière personnalité belge de ce siècle à laquelle nos auteurs ont rendu hommage appartient au monde du sport: il s'agit du légendaire Eddy Merckx, cinq fois vainqueur du Tour de France, quatre fois du Tour d'Italie et champion du monde. Comme il ne pouvait, sans anachronisme être présenté sur une bicyclette, c'est sous l'apparence d'un messenger rapide, chargé de courir alerter les tribus voisines de la bataille qui se prépare contre César, qu'il a été dessiné [p. 39].

Outre les personnalités belges contemporaines, de nombreux aspects culturels belges ou flamands sont présents dans la bande dessinée qui nous intéresse.

Sont ainsi évoquées certaines spécialités gastronomiques. Et en premier lieu la bière à travers notamment le nom du chef nervien Gueuselambix: la gueuse ou gueuze étant une *bière belge, forte et aigre faite avec du malt et du froment non germé, par fermentation spontanée* et la lambic une *bière belge, fortement alcoolisée*<sup>19</sup>. Une autre explication dit que la *gueuze, bière forte et assez amère [est] fabriquée au départ de deux sortes de lambics, bières carrément piquantes*<sup>20</sup> ce qu'une troisième explication vient confirmer et préciser en disant que *c'est le lambic, mis en bouteille, qui prend le nom de gueuze* et que la gueuze est un *mélange de lambic pur et vieux*. A "lambic", cette même source explique qu'il s'agit de *la mère de toutes les bières bruxelloises* et que *sa fermentation demande au minimum un an, parfois deux ou trois ans avant d'obtenir ses caractéristiques* (sic)<sup>21</sup>.

Il est à noter que la boisson que boivent nos Belges n'apparaît que sous le nom de «cervoise», l'introduction du houblon pour parfumer la cervoise et en faire de la bière n'ayant eu lieu qu'au Moyen-Age. Elle est en outre présentée comme une sorte de potion magique pour eux<sup>22</sup> [p. 23], ce qui est certainement le moyen par lequel Goscinny a voulu signifier que la cervoise était une *boisson d'immortalité de la classe guerrière chez les Celtes*.<sup>23</sup>

Si les *brassica d'ici* dont parle Amoniake [p. 34] ne sont bien sûr rien d'autre que des choux de Bruxelles, il ne pouvait pas ne pas être question du plat tenu pour la spécialité belge par excellence, les moules-frites<sup>24</sup>. Et nos auteurs vont jusqu'à imaginer que ce plat national est né lors de cet épisode de l'histoire de ce qui allait devenir la Belgique. Ce qui aurait donné à Gueuselambix l'idée de faire frire des pommes de terre, c'est de voir le légionnaire Saintlouisblus «tomber dans les pommes» — c'est-à-dire s'évanouir — de frayeur en se trouvant nez à nez avec les Belges qui viennent d'entrer dans le camp romain alors qu'il est en train de faire bouillir de l'huile pour repousser l'ennemi. Voici le monologue que lui inspire cette scène: *Les pommes... les pommes... des pommes frites... il faudra que j'en parle à Nicotineke*. [p. 25]

Pour les moules, l'idée ne lui en vient que plus tard, lorsqu'Obélix rapporte un morceau de bateau trouvé sur le champ de bataille et sur lequel sont accrochées des moules: *des moules... je me demande si ça n'irait pas bien avec des pommes frites...* [p. 46]

A plusieurs reprises [pp. 21-23, 32, 40, 47] sont évoquées les tartines et la charcuterie: il s'agit là des éléments qui composent souvent le repas du soir des Belges contemporains<sup>25</sup>. Pour la charcuterie, on sait que les Celtes étaient de grands consommateurs sinon de porc du moins de sanglier.

Enfin, outre la bière, les choux de Bruxelles, les moules-frites, la charcuterie et les tartines, on trouve le «waterzooie» évoqué comme *un plat typique contenant de la crème fraîche* [p. 32] et plus loin ainsi que nous l'avons déjà dit, comme un *morne plat* [p. 39]. Le mot vient du flamand «water» qui signifie «eau» et de «zootje» ou «zooi» qui signifie «tas», «bazar», «pagaïe» ou selon une autre explication de «zooien» qui veut dire «bouillir»<sup>26</sup>. Quoi qu'il en soit, il s'agit d'un plat traditionnel des Flandres qui semble être à l'origine une spécialité de Gand — on notera à ce propos que les Ménapiens, qui paraissent particulièrement tenir à ce plat, formaient une tribu qui occupait le territoire de l'actuelle province de Flandre orientale dont la capitale est justement Gand — composée de *tronçons de poissons d'eau douce cuits au court-bouillon et largement additionnés de beurre ou de crème fraîche*. Il est précisé que le vrai waterzooie doit être composé de plusieurs poissons et que le poulet découpé en morceaux peut remplacer le poisson<sup>27</sup>.

A ces références culinaires et gastronomiques rencontrées au fil de la

lecture d'*Astérix chez les Belges*, s'ajoute l'évocation de la réputation de gros mangeurs et de bons vivants des Belges que l'on voit régulièrement attablés devant de plantureux festins.

A ce sujet, il nous faut tout d'abord souligner que la manière de manger des Belges telle qu'elle est dessinée par Uderzo est conforme à celle que Diodore a décrite: *[l]es viandes sont présentées proprement mais ils les dévorent à la manière de fauves, saisissant à deux mains des morceaux entiers et mordant dedans*.<sup>28</sup>

Un autre trait concernant les coutumes de banquets entre guerriers chez les Celtes, est évoqué à travers l'épisode dans lequel on voit le chef nervien et son homologue ménapien se disputer une langue de sanglier que le second avait piquée de la pointe de son épée pour la manger. Après un échange de paroles peu amènes, on les voit s'empoigner et prêts à se battre [p. 21]. Cet épisode renvoie à une pratique que l'on rencontrait dans l'Antiquité: le personnage le plus éminent avait le droit de prendre le meilleur morceau — appelé selon les cas «morceau du roi» ou «morceau du héros» —. Mais si une contestation s'élevait, les Gaulois laissaient la désignation de ce héros se faire par les armes, en un duel à mort<sup>29</sup>.

Mais le point culminant de cette évocation de la réputation de gros mangeurs des Belges, le festin qui sert à célébrer la victoire contre Rome et qui est en même temps un repas d'adieu des Belges à nos trois Gaulois, permet à Uderzo un clin d'œil et un hommage à la peinture flamande par l'utilisation transposée du fameux tableau de Bruegel l'Ancien, *Le repas de noces*, peint vers 1568<sup>30</sup>.

Dans la version uderzienne [p. 47], on retrouve le service des boissons et des plats au premier plan, même si aux assiettes de soupe ont été substituées viandes et charcuteries. Par ailleurs, si les musiciens ont été conservés ainsi que les gerbes de blé croisées, symbole de fertilité, accrochées au mur, autour des tables, l'élément féminin a disparu et la mariée remplacée par un gros guerrier belge. En effet, les ripailles entre guerriers qu'elles aient lieu dans le village d'Astérix ou ailleurs se font toujours entre hommes. En ce qui concerne les musiciens, Uderzo a su éviter l'anachronisme en représentant à la place des musettes de l'original, d'une part une harpe celtique, sorte de lyre et d'autre part un *carnyx* (ou cornu), cette trompe gauloise au son rauque qui participait au tumulte fait de chants, de clameurs et d'armes entrechoquées qui

accompagnait, chez les Celtes, le combat [pp. 40 et 44]. Cet instrument est décrit de la manière suivante par A. Grenier: *ce sont des tubes droits, plus ou moins longs, à embouchure coudée, dont le pavillon, dressé au-dessus de la troupe, figure la gueule de quelque animal fantastique*<sup>31</sup>.

Plus populaire que Bruegel et symbole de la Belgique tout autant que de Bruxelles aux yeux des touristes du monde entier: le Manneken Pis qui dans *Astérix chez les Belges* n'est pas une statue mais un petit garçon en chair et en os, le petit Manneken — ce qui est en réalité un pléonasme puisque Manneken signifie littéralement «petit homme» en flamand, c'est-à-dire «petit garçon» — qui, parce qu'il boit de la cervoise en cachette, est obligé de sortir souvent pour uriner. C'est d'ailleurs lorsqu'il est en train de soulager sa vessie qu'Obélix et Astérix le rencontrent [p. 33]. La statue (1619) qui est l'œuvre de Jérôme Duquesnoy le Vieux (vers 1570-vers 1641) surmonte la fontaine située à l'angle de la rue du Chêne et de celle de l'Etuve. Elle est généralement considérée comme le symbole de la verdeur de l'esprit frondeur des Bruxellois: en effet, même si les guides touristiques gardent le silence sur la signification de «Pis» alors qu'ils expliquent celle de «Manneken», il n'est guère difficile à un francophone même ignorant le flamand de deviner que ce mot a un rapport avec «pisse» ou «pisser» — «pis» signifie effectivement «pisse» et «pissen» correspond au verbe «pisser» — en voyant à quoi le «Petit Julien», nom que les vrais Bruxellois lui donnent, est occupé.

La peinture flamande et la statue du Manneken Pis mises à part, il est un autre objet de fierté et de renommée pour les Belges: la dentelle, art auquel se livre Amoniake [p. 34]. C'est au XVI<sup>ème</sup> siècle que cette activité a pris un essor considérable parmi les femmes de toutes les classes sociales au point qu'à Gand, on dut prendre des mesures pour en limiter l'apprentissage, les riches praticiens ne trouvant plus de servantes à un salaire raisonnable! Mais c'est au XVII<sup>ème</sup> et au XVIII<sup>ème</sup> siècles que l'art de la dentelle atteignit son apogée, grâce à sa très grande diversification: valenciennes, dentelles de Malines, de Bruxelles, hollandaises et anglaises, du nom des pays vers lesquels ces dentelles étaient exportées<sup>32</sup>.

Mais au-delà des aspects culturels que nous venons d'évoquer, il y a la question linguistique et les différences que l'on peut observer entre le français standard de France et le français populaire de Belgique qui

constitue ce qu'on pourrait appeler une variante régionale du français.

En ce qui concerne la question linguistique et la division de la Belgique en deux grandes communautés<sup>33</sup>, elle est évoquée à trois reprises.

La première fois, c'est à travers les «histoires belges» que racontent les légionnaires romains de retour de Belgique [p. 7]. Si pour certains, ces histoires sont d'origine française, néerlandaise ou allemande et ne sont que le signe d'un sentiment de supériorité de leurs voisins à l'égard des Belges, pour d'autres, elles ne seraient que la transposition d'histoires wallonnes prenant pour cible les Flamands — et vice-versa —, les compatriotes de l'autre communauté, dans cette fonction de cohésion identitaire qui est une de celles du rire.

La seconde allusion à la division du peuple belge en communautés est faite par Gueuselambix lors de sa première entrée en contact avec les Gaulois. Voici en effet comment il se présente avec ses compagnons: *Bellovaques, Suessions, Eburons, Atuatuques, Nerviens, Ceutrons, Grudii, Levaques, Pleumoxii, Geldumnes, Ménapiens, ce sont nos prénoms, Belge est notre nom de famille.* [p. 14], formule qui renvoie à celle d'un poète patriote du XIX<sup>e</sup> siècle, Antoine Clesse<sup>34</sup>: *Flamands et Wallons, ce ne sont là que des prénoms, Belge est notre nom de famille*<sup>35</sup>. Cette formule unioniste était apprise dans les écoles pour faire pièce aux revendications des flamingants et à celles des wallingants dont un des défenseurs, le député socialiste Jules Destrée, animateur du Mouvement wallon, avait lancé en 1912 une autre formule, non moins célèbre: *Il y a en Belgique des Wallons et des Flamands, il n'y a pas de Belges*, en réponse à la tentative de certains historiens dont Henri Pirenne<sup>36</sup>, le plus célèbre d'entre eux, de mettre en évidence l'existence d'une «nation belge»<sup>37</sup>.

La dernière allusion est la plus claire. Quand une querelle éclate entre Gueuselambix le Nervien et Vanendfaiillesix le Ménapien à propos d'un *morceau de chef* que tous les deux prétendent manger, étant tous les deux chefs, Nicotine, l'épouse du Nervien met fin à la dispute en disant: *Ne vous disputez pas! Il y a de la langue de sanglier pour tout le monde!* Et se tournant vers Astérix, elle lui donne cette explication: *Il y a toujours un problème de langue entre ces deux castars-là!...* [p. 21], phrase qui prend tout son sens si l'on sait que les Nerviens occupaient une région qui correspond approximativement au Hainaut actuel, c'est-à-dire

à une province présentement francophone, alors que les Ménapiens, eux, habitaient, comme nous l'avons déjà dit, des territoires correspondant plus ou moins à l'actuelle Flandre orientale, province néerlandophone. D'ailleurs, le mot de «Ménapien» est aujourd'hui utilisé comme terme de mépris par les francophones pour désigner les Flamands<sup>38</sup>.

Cette rivalité nervio-ménapienne qui dans *Astérix* a malgré tout plutôt l'air bon enfant, ne doit pas faire oublier la réalité et l'âpreté des luttes dont nous ne rappellerons qu'un fait et un épisode: avant la guerre, dans les collèges de Gand par exemple, les élèves qui parlaient flamand et non français pendant la récréation étaient punis; dans les années 60, la célèbre Université catholique de Louvain retentissait des cris de *Walen Buiten* (Wallons, dehors!) ce qui amena les francophones à faire sécession et à créer l'Université de Louvain-la-Neuve<sup>39</sup>.

Quant à la langue parlée par ces Belges et quoi qu'en dise Obélix qui affirme: *Si nous parlions la même langue, nous pourrions vraiment nous croire chez nous*<sup>40</sup> [p. 20], il s'agit bien sûr d'une variété du français, le «français belge», qui prend place, si l'on suit la typologie proposée par Yves Winkin, à côté du «wallon», du «français wallonisé» et du «français parisien cultivé» ou français standard<sup>41</sup>.

Notre étude portant sur un document écrit, il ne nous est pas permis d'envisager la question phonétique: nous nous bornerons donc aux aspects lexicaux, morphologiques et syntaxiques<sup>42</sup>.

Alors que *pour camper un Belge dans une bande dessinée*, beaucoup se contentent de semer quelques «sais-tu», «alleïe» et «une fois»<sup>43</sup>, les auteurs d'*Astérix chez les Belges* ne se sont pas laissé aller à ce genre de simplifications outrancières. Ils se sont en effet plu à émailler leur texte des mots et expressions qui leur ont semblé les plus typiquement belges et que pour la clarté de l'exposé nous avons divisés en trois grandes catégories: celle des mots et expressions qui appartiennent à un fond français archaïque et/ou régional, celle des mots et expressions empruntés à des dialectes d'oïl et celle des mots et expressions qui viennent directement du flamand.

Les mots et expressions de cette première catégorie sont bien entendu ceux qui sont le mieux connus des Français et ceux qu'ils comprennent le mieux, même s'ils leur trouvent un air désuet.

En voyant Gueuselambix dire à sa femme: *Donne une baise* [p. 21] et aux Gaulois avant leur retour en Armorique: *On se fait une baise* [p. 48],



tous les lecteurs français «traduiront» spontanément dans le premier exemple par «baiser» et dans le second par «bise», sans qu'il leur soit nécessaire d'aller chercher la définition *petit baiser affectueux* que donne le *Nouveau Petit Robert* ou de savoir que «donner une baise» appartient à l'usage populaire comme le leur apprendrait *Le français en Belgique*<sup>44</sup>.

Les deux exemples que nous allons envisager maintenant constituent certainement des cas bien connus d'archaïsmes qui se sont maintenus dans certaines régions et dans certains pays francophones.

Le plus typique est celui que nous trouvons dans la phrase suivante: *César a établi son quartier général à septante milles d'ici environ* [p. 32], «septante» étant l'équivalent de l'actuel numéral français «soixante-dix». Notons au passage que si pour «quatre-vingt-dix», les Belges utilisent «nonante», en revanche, contrairement aux Suisses qui recourent logiquement à «huitante» ou à certains dialectes qui connaissent «octante», les Belges eux, se sont alignés sur le «quatre-vingts» du français standard. Les Belges ont d'ailleurs une expression très révélatrice: «employer des mots à quatre-vingt-quinze» qui veut dire «utiliser un vocabulaire recherché, prétentieux», signifiant que l'utilisation de «quatre-vingt-quinze» au lieu de «nonante-cinq» est jugée une marque de snobisme<sup>45</sup>.

«Septante» qui était comme «nonante» la forme normale du français au Moyen Age a commencé à céder la place au XV<sup>e</sup>me siècle à la forme «soixante-dix» que nous utilisons actuellement. D'après le *Dictionnaire suisse romand*, il est d'un emploi tout à fait normal en Suisse romande, au Val d'Aoste, en Belgique, au Zaïre et au Ruanda, dans certaines parties de l'Acadie ainsi que dans certaines régions et départements de la moitié est de la France: Lorraine, Franche-Comté, Ain, Beaujolais, région lyonnaise, Isère, Provence. Mais dans ces régions françaises, il semble condamné à plus ou moins longue échéance puisqu'il n'est plus guère connu et employé que par des personnes de plus de quarante ans<sup>46</sup>.

Pour illustrer notre deuxième exemple, commençons par reproduire un dialogue qui a eu lieu entre Gueuselambix et Obélix [p. 19]:

G: — *Il va être midi, on vous emmène dans notre village pour dîner.*

O: — *Vous dînez de bonne heure... A quelle heure déjeunez-vous?*

G: — *Le matin en nous levant, fieu!*

Echange qui amène Obélix à penser que les Belges sont un peu toqués comme l'indique le geste éloquent qu'il fait après avoir entendu cette réponse. Trois pages plus loin, nous apprendrons que le repas du soir est appelé «souper» chez les Belges.

Nous avons donc: «déjeuner» pour «petit déjeuner»  
«dîner» pour «déjeuner»  
et «souper» pour «dîner».

A ce propos, plusieurs remarques s'imposent. Rappelons d'abord que «déjeuner» et «dîner» ont la même origine: ces deux formes viennent en effet de *\*disjejunare*, forme préfixée du latin *jejunare*, «jeûner», qui signifiait «rompre le jeûne» et qui a donné les deux formes susmentionnées, lesquelles formes étaient à l'origine synonymes et signifiaient tout simplement «manger le matin»<sup>47</sup>.

Par la suite, ces verbes se sont spécialisés, le premier gardant le sens de «prendre le repas du matin» et le second prenant celui de «prendre le repas de midi», le verbe «souper» qui a une toute autre origine puisqu'il est tiré du mot «soupe», servant à désigner le fait de «prendre le repas du soir».

C'est relativement récemment et de manière artificielle que la série nominale «déjeuner», «dîner», «souper» s'est trouvé concurrencée par une nouvelle série à quatre éléments: «petit déjeuner», «déjeuner», «dîner» et «souper». Comme l'explique le *Dictionnaire suisse romand*, il s'agit là d'*innovation[s] sémantique[s] originaire[s] de Paris et conditionnée[s] par l'évolution des pratiques sociales dans la capitale*<sup>48</sup>.

En effet, le XIX<sup>ème</sup> siècle parisien a vu l'apparition d'un quatrième repas ou collation, pris à une heure avancée de la nuit, en général après que l'on avait assisté à un spectacle. Il s'agissait donc d'un usage extrêmement limité socialement mais qui a nécessité la création de l'expression «petit déjeuner» et dont les conséquences linguistiques ont dépassé le milieu social concerné en raison de la diffusion opérée par le livre, les médias et l'école.

Mais comme le souligne le dictionnaire précité, ces innovations sémantiques *peine[nt] à s'imposer dans les provinces françaises périphériques, surtout en milieu rural mais aussi dans certaines grandes villes (Lyon, Marseille), et reste[nt] cantonnée[s] à une connaissance passive*

ou à des emplois formels dans les autres pays francophones<sup>49</sup>.

Ainsi dans l'Hexagone, le repas de midi est encore souvent désigné par le mot «dîner» dans nombre de régions et de départements: la Bretagne, la Normandie, la Champagne, la Bourgogne, la Lorraine, l'Alsace, la Franche-Comté, l'Ain, le Lyonnais, l'Isère, l'Auvergne, le Midi,...<sup>50</sup>

Quant à la situation en Belgique où «déjeuner», «dîner» et «souper» forment la triade normale du français belge, il vaut la peine d'être noté que chez ceux qui utilisent le français standard, on voit apparaître ce que M. Francard appelle *d'intéressantes restructurations du sémantisme des formes concurrentes*. Et cet auteur de citer justement l'exemple de «souper» et de «dîner», le premier désignant plutôt un repas familial tandis que le second s'utilise pour *un repas du soir officiel ou entouré d'un certain décorum*, ce qui explique que l'on reçoive plutôt une invitation à dîner qu'à souper<sup>51</sup>.

On peut voir dans cette apparition d'un sens différent pour le verbe normal du français régional de Belgique et pour le verbe du français standard ce que D. Lafontaine, s'appuyant sur quelques exemples de doublets, définit comme *un mécanisme de différenciation sémantique aboutissant à légitimer l'usage régional [...] puisque celui-ci ne signifie pas vraiment la même chose que son équivalent français*<sup>52</sup>.

Abordons maintenant un cas plus litigieux, celui de «avoir facile». Pour relativiser l'exploit de nos trois Gaulois, qui viennent de démolir un camp romain, Gueuselambix leur dit: [...] *mais vous avez eu facile, ça n'était que du bois et de la toile*. [p. 19]

Cette locution «avoir facile» doit se traduire selon les cas, par «être facile», «avoir des facilités» ou «pouvoir facilement» de même que son contraire «avoir difficile» ou «avoir dur» sera rendu par «avoir du mal», «éprouver des difficultés».

Le français standard connaît lui aussi des locutions verbales combinant au verbe «avoir» un adjectif comme «avoir chaud» ou «avoir froid» qui sont d'un emploi extrêmement courant. Et il est à noter que des locutions identiques à celles attestées en français de Belgique se rencontrent en français régional du nord et de l'est de la France, notamment en Franche-Comté<sup>53</sup>. Dans son *Dictionnaire des belgicisms*, Massion signale même qu'on peut les trouver à Paris et sous la plume de certains écrivains comme Aragon mais il fait remarquer que dans son

pays, ces locutions sont d'un usage quotidien et ce, dans toutes les couches de la société, avant d'insister sur le fait qu'en Belgique, ces locutions peuvent être utilisées *avec un complément verbal introduit par la préposition «de» ou bien de façon absolue* et de citer les deux exemples suivants:

*Il a facile de monter les escaliers.*  
*(Avec ce qu'il gagne) il a facile.*

Pour expliquer l'origine de cette construction, Massion présente les deux thèses en présence:

- celle qui y voit la survivance d'un ancien usage du français mais qui se heurte au fait que les premiers exemples de «avoir facile» à être attestés en Belgique datent du milieu du XX<sup>ème</sup> siècle.
- celle qui y voit une influence du néerlandais, ce qui rend mieux compte de la possibilité que le «avoir facile» belge a de se construire sans complément comme nous l'avons vu précédemment<sup>54</sup>.

Voyons maintenant la catégorie des mots et expressions typiques du français belge mais dont l'origine est mal connue ou qui dérivent de dialectes d'oïl.

Gueuselambix et sa femme utilisent à plusieurs reprises le mot «castar»:

*Vous et tes castars, tu peux faire mieux?* [p. 16]  
*Il y a toujours un problème de langue entre ces deux castars-là.* [p. 21]

Le mot, qui appartient au registre familier, est donné comme signifiant: *homme fort, costaud, robuste; dur-à-cuire et boute-en-train* par G. Lebouc<sup>55</sup> et *un type fort, un type à la hauteur, quelqu'un qui est malin, qui tire bien son plan* par Quievreux<sup>56</sup>. Mais ici, il vaudrait peut-être mieux le rendre par «homme» tout court dans le premier exemple et ne le remplacer par rien dans le second cas où «ces deux-là» conviendrait parfaitement surtout si on laisse à l'intonation le soin de marquer la nuance de réprobation indulgente.

Dans la phrase: *Un homme qui dit que nous sommes les plus braves, est un castar pour ce qui est de connaître la valeur militaire, nom de bleu!* [p. 31], la valeur laudative est évidente et le mot pourrait peut-être être

rendu par «un champion», «un expert» ou «un connaisseur» si nous n'avions déjà le verbe «connaître» dans la phrase. Pour cet exemple, c'est la définition du *Dictionnaire universel francophone* qui nous semble rendre le mieux compte de la nuance contenue dans le mot, puisqu'il donne à côté de *Personne vigoureuse et de forte carrure*, l'explication suivante: *Personne remarquable, du point de vue physique ou intellectuel*.

«Castar», également orthographié «castard», «kastar», «kastaar» ou «castâr», appartient à l'origine au dialecte bruxellois et à celui de Nivelles, mais est, à l'heure actuelle, bien connu dans tout le pays. Mercier qui est le seul à proposer une origine, voit dans ce mot une probable synthèse de «costaud» et de «lascar», ce qui a l'avantage de rendre compte à la fois de l'idée de force physique et du caractère malin et débrouillard du «castar»<sup>57</sup>.

Un autre mot qui revient souvent est le mot «carabistouilles» sur lequel Abraracourcix forme même «carabistouilleur» comme nous allons le voir dans l'échange suivant entre Gueuselambix et le chef gaulois [p. 22]:

G: — *Sans rire maintenant, qu'est-ce que vous êtes venus faire chez nous?*

A: — *Oh, tout ça c'est à cause d'une déclaration idiote de Jules César. Une carabistouille, comme vous dites.*

G: — *Une carabistouille? Quelle carabistouille?*

A: — *Eh bien, il a dit que de tous les peuples de la Gaule, c'était le peuple belge le plus brave. Ridicule!*

[...]

G: — *Jules César ne dit jamais de carabistouilles! Nous sommes les plus braves!*

A: — *Jules César est le plus grand carabistouilleur du monde, et les plus braves c'est nous!*

Ce mot généralement utilisé au pluriel serait un mot wallon utilisé dans toute la Belgique d'où il aurait gagné le nord de la France. Il est synonyme de «calembredaine», «galéjade», «faribole», «histoire», «mensonge» ou «baliverne»<sup>58</sup>.

Par ailleurs, dans la bouche de Gueuselambix, le plus bavard de nos personnages belges, se trouvent les appellatifs «m'fi» et «fieu»:

*Alors, il veut la guerre? Eh bien il l'aura, m'fi.* [p. 38]

*Ça sert à quoi ton huile, fieu!* [p. 25]

*Ça est plus du jeu, fieu, ça est la guerre.* [p. 38]

D'après G. Lebouc, le premier qui se traduit par «mon vieux» ou «mon garçon» ne s'emploie qu'en Wallonie, tandis que le second qui a le même sens est utilisé essentiellement à Bruxelles<sup>59</sup>.

Dans son ouvrage *Les mots des régions de France*, L. Depecker signale «fie» comme utilisé dans le Nord-Pas-de-Calais et la Picardie dans le sens de «fils» ou «garçon». Selon lui, *attestée dès le XII<sup>ème</sup> siècle, fie (ou fiu) est la forme picarde découlant de filius, le nom latin de fils*, ce qui est confirmé par la version de la *Parabole de l'enfant prodigue* en picard, dont voici un extrait: *Sin fie ly dit: Min père, j'ai gramment péché conte l'ciel et conte vous; et jenne su pu dinne d'éte apelai vous fie*<sup>60</sup>.

De son côté, M. Tamine signale pour la Champagne la locution «mon fi(ls)», traditionnellement prononcée «mon fi», qu'il définit comme une *formule de sympathie par laquelle on s'adresse à quelqu'un de socialement inférieur en général*. Et pour les Ardennes, il donne l'expression «mon fi» pour une *formule amicale par laquelle on adresse la parole à quelqu'un de plus jeune que soi*<sup>61</sup>.

D'après Pohl, cité par Massion, si «m'fi» est toujours un vocatif — ce qui est sans doute la conséquence de la présence du possessif «m'» qui ne favorise guère l'autonomie de «fi» —, «fie» peut avoir quatre sens: celui de *fils*, celui de *garçon*, celui d'*ami*, *camarade* au vocatif et enfin celui de *garçon* ou d'*homme quelconque*, même si dans les faits, c'est au vocatif qu'on le rencontre généralement dans le français de Belgique actuel<sup>62</sup>.

En ce qui concerne les mots et expressions qui viennent directement du flamand ou qui ont été influencés de quelque manière par cette langue, ils sont naturellement nombreux en français de Belgique et nous allons en voir quelques exemples parmi les plus célèbres.

Voici pour commencer un passage qui risque de laisser le lecteur français perplexe: *Femmes! Nous avons de la visite! Mettez en place tout le bazar! Faites briller les cuivres! Passez les loques à relouquer!* [p. 20]

En effet, si le mot «bazar» dans le sens de «désordre» ou de «machin, truc, chose bizarre», considéré à tort par la plupart des Belges comme un belgicisme<sup>63</sup> est bien compris des Français, il n'en va pas de même du verbe «briller» qui appartient au registre familier et signifie «briller»,

«reluire», «étinceler»: le *Dictionnaire universel francophone* précise que c'est à force d'avoir été frotté. Robert et Van Dale nous apprennent que «blink» est un dérivé du flamand de Belgique qui signifie «cirage», et que le verbe néerlandais «blinken» veut dire «reluire», «briller». Le *Trésor de la langue française* signale enfin que «blinken» était un terme appliqué au nettoyage de l'équipement militaire et qu'il a été importé par les soldats dans les dialectes wallons.

Quant à la «loque à reloqueter» qui a, paraît-il, valu aux Belges maintes moqueries, elle n'est rien d'autre qu'une serpillière. «Loque» vient du moyen néerlandais «locke» qui signifiait «boucle, mèche de cheveux» et a donné l'ancien français «lok» qui avait le sens de «mèches de laine grossière». Le mot a par la suite servi à désigner des vêtements ou des morceaux de tissu déchirés et usés d'où le sens de chiffon qu'il a dans le nord de la France<sup>64</sup> et en Belgique. Ainsi la «loque à poussière» est, comme son nom l'indique un chiffon destiné à épousseter. La «loque à reloqueter» ou «à reloquer» est celle que l'on passe et repasse sur le sol. Pour L. Depecker, cette dénomination redondante *semble mimer, par une sorte d'harmonie imitative, le laborieux va-et-vient de la serpillière sur le plancher*<sup>65</sup>.

Le *Trésor de la langue française* signale qu'il s'agit d'un terme wallon dérivé de «loqueter» et signifiant «laver le plancher avec une loque mouillée» et qui appartenait à l'origine au dialecte de Mons.

On remarquera par ailleurs que l'utilisation d'un verbe marquant l'itération de l'action n'est pas particulière à la Belgique ou au nord de la France, puisque de la Lorraine au Sud-Est de la France et notamment dans le Jura et en Franche-Comté, «laver la vaisselle» se dit «relaver la vaisselle»<sup>66</sup>, ce qui est loin d'être absurde puisqu'en bonne logique, on ne peut laver la vaisselle qu'une fois, juste avant de l'étrenner. Après quoi, on ne fait plus que la relaver.

A côté de ces expressions ménagères, une expression climatique qui est ici utilisée dans un sens métaphorique, puisqu'il s'agit de boulets de pierre lancés par des catapultes et non de gouttes de pluie: *On va attendre que cesse de tomber cette drache*. [p. 43] La «drache» désigne une «pluie battante», une «averse». La «drache» et le verbe impersonnel «dracher» qui lui correspond, sont des dérivés du verbe néerlandais «draschen» qui signifie «pleuvoir à verse»<sup>67</sup>.

Deux autres expressions sont susceptibles d'embarrasser le lecteur

non belge, même si le contexte devrait l'aider à en saisir à peu près le sens.

La première est le *tire ton plan* [p. 21] que Gueuselambix adresse à sa femme après lui avoir annoncé qu'il a amené des invités. Cette locution verbale qui appartenait à l'argot militaire est d'un usage très courant en Belgique. Pour certains auteurs comme G. Lebouc<sup>68</sup> ou J. Hanse<sup>69</sup>, il s'agirait d'un calque du flamand *zijn plan trekken* qui signifie «se tirer d'affaire, s'en tirer, se débrouiller». Pour d'autres, au contraire, le flamand ne serait que la traduction du français<sup>70</sup>. En effet, à côté de la locution courante «tirer des plans» qui veut dire «faire des projets», le *Trésor de la langue française* donne l'expression «tirer un plan» avec trois sens: le premier étant «faire un projet d'évasion», le second qui serait celui qui correspondrait au sens de la locution belge étant «imaginer quelque chose pour sortir d'embarras» et le troisième, «faire un mensonge».

La seconde expression est également utilisée par le chef nervien, lorsqu'il se dispute avec Abraracourcix qui lui soutient que les Gaulois sont les plus braves. Voici en effet ce qu'il lui répond: *Ça te faut pas faire le fou avec moi, hein?!* [p. 22], phrase qui doit être comprise comme «Il ne faut pas te moquer de moi!» alors que la locution du français standard «faire le fou» a principalement le sens de «se montrer d'une gaieté vive et exubérante» mais aussi celui de «se montrer espiègle», sens qui se rapprocherait davantage de celui exprimé par Gueuselambix. Mais cette locution française ne s'utilise pas avec la préposition «avec» sinon pour signifier la personne avec laquelle se font les espiègleries et non celle aux dépens de laquelle elles s'exercent.

Pour rendre compte de la présence de ce «avec moi», il faudrait rapprocher ce «faire le fou avec quelqu'un» de la locution belge «tenir le fou avec quelqu'un» dont le sens est: «se moquer de qqn, prendre qqn pour un imbécile»<sup>71</sup>.

Quant à l'utilisation du mot «fou» dans des locutions signifiant «se moquer», c'est une influence probable du néerlandais où l'expression *voor de gek te houden*<sup>72</sup>, littéralement «considérer comme un fou», «prendre pour un fou» se traduit par «se moquer», le «fou» néerlandais rejoignant l'«imbécile» français. Mais dans «faire le fou avec quelqu'un», le «fou» pourrait bien aussi être une survivance du «fou» comme «fou du roi», ce bouffon de cour dont la fonction consistait à divertir les grands par ses



plaisanteries et ses moqueries ou des fous de la fête des fous qui était une parodie bouffonne des offices religieux.

Beaucoup plus populaire que ce que nous venons de voir, se trouve un des traits marquants du français de Belgique, que les humoristes ont souligné à l'envi, en en exagérant du reste la fréquence d'emploi: nous voulons bien sûr parler de l'utilisation de «une fois», calque du néerlandais *eens*. «Une fois» n'a guère d'autre rôle que de soutenir l'affirmation ou l'interrogation. Selon le contexte, on peut donc lui substituer un «donc» comme dans l'exemple suivant: *Allons une fois nous mettre un peu à l'abri.* [p. 43] et un «juste» ou un «seulement» comme dans ce cas: *Et encore, ça était pour une fois les asticoter.* [p. 16]

Dans ce dernier exemple, on notera la place de ce «une fois» qui est différente de celle que la norme lui assignerait: cela arrive souvent pour les adverbes et les locutions adverbiales en français belge, probablement en raison de l'influence du néerlandais<sup>73</sup>.

Le dernier point sur lequel nous voudrions attirer l'attention concerne un verbe d'un usage très fréquent, le verbe «savoir». Ainsi le lecteur trouvera des phrases aussi étonnantes que: *Ça tu ne sais pas savoir pourquoi il est venu.* [p. 32] ou que: *C'est le sauve qui sait général!* [p. 45], lors de la déroute des légions romaines, où le verbe «savoir» a le sens de «pouvoir».

Il faut d'abord bien se souvenir que le verbe français «savoir» peut avoir le sens de «pouvoir», le *Trésor de la langue française* consacre d'ailleurs une colonne complète à ces *croisements sémantiques avec pouvoir*. Utilisé au conditionnel ou au plus-que-parfait du subjonctif avec «ne» seul, «savoir» prend en effet le sens de «pouvoir», même s'il *apporte une nuance d'affirmation très atténuée, plus atténuée que celle du verbe pouvoir employé dans un tour analogue*, comme le rappelle fort justement le *Dictionnaire Quillet*. Un des exemples les plus célèbres de cette tournure étant certainement la répartie mise par Molière dans la bouche de son Tartufe: *Couvrez ce sein que je ne saurais voir*. Ici, «que je ne saurais voir» pourrait être paraphrasé par «que je n'ai pas le droit de voir», «que je ne puis, pour des raisons de morale et de décence, voir». Avec l'indicatif, le *Trésor* cite un exemple: *Il n'a su en venir à bout*, exemple qui appartient encore à un registre soutenu. Pour le langage familier, c'est un exemple de *Ubu* qui est cité. Il s'agit d'une conversation entre la Mère et le Père Ubu:

— *Père Ubu, ton cheval ne saurait plus te porter, il n'a rien mangé depuis cinq jours et est presque mort.*

— *Elle est bien bonne celle-là! On me fait payer douze sous par jour pour cette rosse et elle ne me peut porter.*

Dans ces deux cas, «ne savoir» est synonyme de «ne pas être capable» et non de «ne pas devoir» ou de «ne pas pouvoir pour des raisons morales».

Ces utilisations de «savoir» comme semi-auxiliaire mises à part, il y a encore une locution adverbiale «tout ce qu'il/elle sait» qui atteste des *croisements sémantiques* évoqués précédemment, puisque cette locution signifie «autant qu'il/elle peut», «de toutes ses forces». C'est généralement avec des verbes comme «crier» ou «pleurer» que cette locution, qui sert à exprimer l'intensité de l'action, est utilisée.

Mais ces utilisations françaises de «savoir» dans le sens de «pouvoir» restent malgré tout limitées et elles se rencontrent plus souvent dans des œuvres littéraires que dans la conversation quotidienne — même si M. Tamine signale que «savoir» est utilisé pour «pouvoir» *de façon systématique* dans le Nord et *parfois* en Champagne et dans les Ardennes<sup>74</sup> —, contrairement à ce qui se passe en Belgique où «savoir» est utilisé couramment avec le sens de «avoir la possibilité matérielle de».

Le français «pouvoir» peut en effet avoir deux sens bien distincts celui de «être autorisé à» et celui que nous venons de voir de «être capable de», alors qu'une langue comme le néerlandais établit clairement la différence entre ces deux valeurs sémantiques, la première étant rendue par «mogen» et la seconde par «kunnen». Or, le verbe néerlandais signifiant «savoir, connaître» étant «kennen» dont la forme est très voisine de celle de «kunnen», cela a facilité la spécialisation de «savoir» dans le sens de «être capable de» tandis que «pouvoir» assumait celui de «avoir le droit», «être autorisé»<sup>75</sup>.

Avant de passer à l'étude des traits syntaxiques particuliers au français de Belgique, voyons deux traits concernant la morphologie.

Le premier cas que nous allons envisager est celui de l'adverbe dérivé du français «drôle». En effet, si le lecteur n'a pas inconsciemment rectifié «drôlement» dans la phrase: *C'est drôledement mauvais pour leur moral.* [p. 16], il ne manquera pas de s'étonner de la forme prise par cet adverbe typiquement belge<sup>76</sup>.

Cette formulation pour le moins inattendue pourrait bien sûr être mise en relation avec le phénomène qui pousse certains Belges *plus facétieux qu'incultes* si l'on en croit G. Lebouc, à créer des féminins tout à fait irréguliers pour ne pas dire fantaisistes: «durte» pour «dure», «guérite» pour «guérie»<sup>77</sup>. Mais outre le fait que la forme «drôlede» qui devrait être le féminin sur lequel se serait formé «drôledement» n'est, à notre connaissance, pas attestée, l'explication que donne *Le Bon Usage*<sup>78</sup>, rend compte du phénomène d'une manière plus convaincante. En effet, la forme «drôledement» serait tirée non de l'adjectif «drôle» comme le veut la règle mais de «drôle de» et signifie donc toujours «d'une drôle de façon, bizarrement» ou encore «extrêmement, très» comme dans notre exemple et non «comiquement, plaisamment».

Le deuxième cas est un trait typique qu'a bien souligné Goscinnny et qui vient de l'influence du flamand sur la langue populaire, c'est l'utilisation des *diminutifs à tout propos, parfois même hors de propos*, comme le dit G. Lebouc<sup>79</sup>.

Si ce diminutif se justifie parfaitement quand Gueuselambix parle à sa femme Nicotine en l'appelant affectueusement «Nicotineke» [pp. 21, 25, 39] ou «chérieke» [p. 28], il est déjà plus étonnant de le voir utilisé par une jeune femme belge pour s'adresser à Obélix qu'elle voit pour la première fois de sa vie et qui est un Gaulois à la corpulence imposante, à la force herculéenne et à l'appétit de goinfre: *Ça fait plaisir de voir un appétit comme le tien! Toi tu ne chipotes pas, Obélixke!* [p. 21]

Quant à l'utilisation de ce diminutif par Gueuselambix pour parler de César, qui même s'il a reconnu leur bravoure reste le grand ennemi des Belges, elle entre indubitablement dans la catégorie des utilisations *hors de propos* mentionnées par G. Lebouc: *Ça est de notre faute, à nous, si Césareke a des choses plus importantes à faire que de s'occuper de toi vous autres?* [p. 31].

Pour en finir avec les diminutifs, signalons aussi le diminutif péjoratif et condescendant de «Celtillon» que Gueuselambix emploie pour désigner les Gaulois:

*Oye! Il est encore en colère le Celtillon?* [p. 31]

*Les Celtillons ont raison! On y va!* [p. 43]

Il est certainement à mettre en rapport avec le mot de

«Fransquillon» qui désigne soit un *Flamand de Flandres ou de Bruxelles qui parle français chez lui, soit un Belge qui essaie (en vain) de parler comme les Français (de Paris)*<sup>80</sup>.

Les particularités lexicales et morphologiques du français belge présentes dans *Astérix chez les Belges* ayant été étudiées, il nous reste les particularités syntaxiques.

Dans la logique de ce qui a été dit au tout début de cette troisième partie qui traite des aspects linguistiques, le français du chef ménapien Vanendfaiellesix est en général assez bizarre. C'est ainsi qu'on l'entend dire: *En attendant, pour le concours, je vais causer dans le centurion son oreille*. [p. 25] au lieu de «je vais parler à l'oreille du centurion» ou mieux encore, «je vais parler au centurion». Si «causer» au sens de parler s'entend souvent en français populaire, sa phrase a une structure grammaticale influencée par le néerlandais, langue qui connaît le génitif saxon. Ainsi, pour dire «le vélo de Bram», le néerlandais dira «Brams fiets», ajoutant un «s» au nom propre complément du nom. Dans la langue parlée, on entendra même «Bram z'n fiets», ce que l'on peut traduire littéralement par «Bram son vélo», tournure idiomatique qui rend compte de la tournure précitée: «le centurion son oreille»<sup>81</sup>.

En effet, une des caractéristiques du français de Belgique est l'influence de flandricismes dans la structure grammaticale comme dans le vocabulaire.

Ainsi, l'une des premières choses que le lecteur remarquera, c'est l'abondance des «ça»: pas moins de vingt-cinq dans les phrases énoncées par des personnages belges!

Il y a d'abord des phrases comme: *Ça est frugal*. [p. 21] ou *Ça est pas Lutèce ici*. [p. 20] où le pronom «ça» est utilisé là où des Français utiliseraient simplement un «c'». Cette construction serait surtout caractéristique du français populaire de Bruxelles. Elle trahit l'influence du néerlandais «dat is...» dans lequel «dat» est rendu par «ça» en français, le «c'» étant peut-être senti comme trop faible et insuffisamment expressif.

On notera ensuite des phrases comme: *Ça te faut pas faire le fou avec moi, hein?* [p. 22], où le «ça» équivaldrait à un «il» impersonnel: «Il ne faut pas te moquer de moi.» Il s'agit là encore d'une influence du néerlandais qui emploie le pronom démonstratif neutre «het», qui peut se traduire par «ça», là où le français utilise le pronom impersonnel «il».

Ainsi «il pleut» donne en néerlandais «het regent». On remarquera toutefois que dans le français populaire, «il pleut» se dit parfois «ça pleut»<sup>82</sup>.

Par ailleurs, dans une phrase comme: *Un drapeau blanc? Ça nous n'avons pas*. [p. 34], le «ça» qui est complément d'objet direct est placé en tête de phrase alors qu'un Français le placerait plutôt après le verbe: «nous n'avons pas ça» ou mieux, utiliserait le pronom neutre «en»: «nous n'en avons pas». Et dans une phrase comme: *Ça, tu peux dire!* [p. 16], c'est le pronom «le» qui serait utilisé seul: «tu peux le dire» ou qui reprendrait le «ça»: «ça, tu peux le dire».

Si ce tour n'est pas absolument introuvable en français populaire<sup>83</sup>, il est incomparablement plus fréquent en Belgique francophone et ce, dans toutes les classes de la société. On retrouve là l'influence du pronom démonstratif néerlandais «dat» qui se place en tête de phrase. Mais si le néerlandais place le verbe avant le sujet ce que font parfois les Flamands bilingues, les francophones, eux, rétablissent tout naturellement l'ordre sujet + verbe. Ainsi «dat week ik» se dira «ça je sais» et non «ça sais-je»<sup>84</sup>.

D'une manière plus générale, il faut savoir que la mise en tête de phrase d'un complément autre que «ça», sans reprise et sans intention stylistique particulière est un trait du néerlandais qui a fortement influencé le français de Belgique qui peut dire par exemple: «marcher, je n'aime pas».

Enfin, «ça» peut être tout à fait explétif comme dans la phrase: *Ça, tu ne sais pas savoir pourquoi il est venu*. [p. 32] où il n'a qu'une fonction expressive.

Un autre point frappant pour le lecteur français est l'utilisation dans la même phrase de «tu» et de «vous». En voici quelques exemples:

*Ah oué, par ici, vous risquez d'en rencontrer, tu sais...* [p. 14]

*Allez toi, ne vous énervez pas*. [p. 19]

*Ça est de notre faute à nous, si Césareke a des choses plus importantes à faire que de s'occuper de toi, vous autres?* [p. 31]

Si l'on sait qu'en Belgique, les citoyens se tutoient plus vite qu'en France, surtout les flamands qui parlent français<sup>85</sup>, on pourrait penser qu'il s'agit du même phénomène que celui qu'on observe en France, lorsque deux personnes décident de passer du tutoiement au vouvoiement:

souvent, dans les débuts, il y a un certain flottement qui fait passer du tu au vous et vice-versa.

Mais ici, cette confusion des pronoms personnels de la deuxième personne du singulier et de la deuxième personne du pluriel perdure tout au long de l'album, ce qui rend cette explication un peu courte et fait qu'on ne peut s'en contenter. Cette confusion semble imputable à plusieurs facteurs si l'on en croit ce qu'explique Georges Lebouc dans son livre *Le belge dans tous ses états*.

Il y aurait d'une part le fait que pour les Wallons wallonants, si le «tu» est parfaitement admis d'un fils à son père quand ils se parlent en français, en revanche, il ne l'est plus du tout quand ils utilisent le dialecte wallon. Ce phénomène est susceptible de favoriser le passage dans la même phrase du tutoiement au vouvoiement et vice-versa chez les locuteurs wallonants.

D'autre part, chez les *Flamands qui maîtrisent mal le français*, la confusion entre le tu et le vous est totale<sup>86</sup>, le néerlandais à l'instar de l'anglais par exemple, ne distinguant pas entre tutoiement et vouvoiement. Ainsi, «u» est le pronom personnel néerlandais de politesse correspondant à la deuxième personne du singulier et à la deuxième du pluriel. Par ailleurs, le pronom néerlandais «je» peut être un pronom personnel non emphatique correspondant à la deuxième personne du singulier et un pronom indéfini correspondant à un «vous» indéfini ou à un «on». Et si «Daar ben je eindelijk!» est rendu par «Te voilà enfin!», «Je moet luisteren, kinderen!» l'est par «Ecoutez bien les petits!»<sup>87</sup>.

Mais ce qu'il faut souligner, c'est que cette confusion n'est nullement le signe d'une méconnaissance du français, puisqu'elle s'entend également dans la bouche de personnes parlant un français correct. Et G. Lebouc cite justement comme exemple l'utilisation très fréquente de «Allez, toi!» au lieu de «Allez, vous!»<sup>88</sup> pour marquer son incrédulité. Et dans sa provocante chanson *Les F...*, J. Brel chante:

*Tu vois quand je pense à vous, j'aime que rien ne se perde  
Messieurs les Flamingants je vous emmerde.*<sup>89</sup>

Un troisième et dernier sujet d'étonnement pour le lecteur français réside dans l'emploi de certaines prépositions.

Ainsi «avec» est souvent utilisé d'une manière explétive comme le montrent les exemples suivants:

*Alors, vous venez avec?* [p. 20]

*Tu amènes des invités avec sans prévenir?* [p. 21]

Cette construction qui en français familier serait admise si l'on sous-entendait un objet ne l'est pas quand il s'agit d'une personne même si le *Grand Robert* donne à «avec» adverbe, à côté de l'exemple: *Il a pris son manteau et il est parti avec.* l'exemple suivant: *Son copain est venu le chercher et il est parti avec.* Pour en revenir à nos exemples, il faudrait dans le premier cas ajouter «moi» ou «nous» et dans le second «toi» ou alors supprimer tout simplement la préposition, en se contentant de dire:

*Alors, vous venez?*

*Tu amènes des invités sans prévenir?*

Dans ce dernier exemple, «amener avec (soi)» est du reste un pléonasme, puisque «amener» signifie, d'après le *Petit Robert*, «mener (quelqu'un) à un endroit ou auprès d'une personne» or à «mener», le même dictionnaire donne comme définition: «faire aller (quelqu'un) avec soi».

Cette construction qui n'est pas exclusive à la Belgique mais se rencontre aussi en français régional du Nord ou d'Alsace serait selon Loïc Depecker, due à *l'influence des dialectes germaniques dans lesquels le verbe est fréquemment assorti d'une particule séparable*<sup>90</sup>. Ainsi, en néerlandais, «meegaan», littéralement «avec aller» signifie «accompagner» ou «tussenkomen» «entre venir» se traduit par «intervenir»<sup>91</sup>.

Massion voit certes dans de nombreux belgicisms une influence du néerlandais qui s'est exercée entre autre par le biais des Flamands venus travailler dans les charbonnages wallons avec la Révolution industrielle. Mais pour lui, *cette influence extérieure [est venue] renforcer[r] les traits archaïques du wallon et, par là, du français de Belgique* et de citer justement l'exemple d'«avec»: *On sait par exemple que le français classique connaissait de nombreux usages pour la préposition "avec". Elle pouvait à la fois être utilisée comme préposition et comme adverbe. La similitude de la*

construction flamande “ik ga mee” avec la construction “je viens avec” a sans aucun doute favorisé son expansion en français de Belgique.<sup>92</sup>

Signalons avant de finir qu’outre cette utilisation particulière de «avec», Astérix chez les Belges fournit des exemples d’utilisation de la préposition «pour + article indéfini ou partitif» comme équivalent de comme suivi d’un nom non précédé d’un article dans l’expression: «Qu’est-ce que c’est pour...» qui peut se traduire également par: «Quel genre de... est-ce?» comme le propose M. Francard. Nous avons ainsi:

*Qu’est-ce que c’est pour une friture?* [p. 25]

*Qu’est-ce que c’est pour du ravitaillement qu’il y a dans les chariots?* [p. 40]

Cette tournure n’est pas spécifiquement belge puisqu’on la rencontre dans le nord de la France, en Lorraine, en Suisse, en Savoie, mais elle est la traduction littérale d’une tournure existant dans les langues germaniques telles que l’allemand qui a: «Was ist das für...?» et le néerlandais qui recourt à: «Wat is dat voor...?»<sup>93</sup>

Le Grand Robert à l’article «pour» signale comme germanisme ou flamandisme l’expression: *Qu’est-ce là pour un homme?* dans le sens de «quel homme/quelle sorte d’homme est-ce là?». Or, Boétanix en voyant son fils revenir accompagné d’Astérix et Obélix lui pose la question suivante: *Que me ramènes-tu là?* [p. 33], dans laquelle le «que» se rapportant à des êtres humains est incongru. N’ayant trouvé nulle part d’exemples ou d’explication de ce phénomène, nous nous demandons si par hasard il ne serait pas à mettre en relation avec ce que nous venons de voir et si la question de Boétanix ne serait pas l’équivalent abrégé de: «Qu’est-ce que c’est pour des hommes que tu me ramènes là?». Mais ceci n’est qu’une hypothèse.

Ces utilisations particulières des prépositions trouvées dans notre bande dessinée ne constituent que deux exemples parmi beaucoup d’autres puisqu’en effet, un très grand nombre de prépositions sont concernées par ces différences d’usage entre le français standard et le français belge<sup>94</sup>.

Nous voici arrivée au terme de notre étude sur les aspects historiques, culturels et linguistiques présents dans la bande dessinée Astérix chez les Belges. Le lecteur qui considérerait jusqu’à maintenant la



bande dessinée comme un genre mineur tout au plus bon à distraire mais ne pouvant avoir un contenu méritant qu'on s'y arrête, aura sans doute été étonné de constater que pour apprécier tout le sel de celle-ci, il fallait être à même de saisir des allusions allant de la Rome antique à Waterloo, de Bruegel l'Ancien à Jacques Brel en passant par la dentelle, certaines spécialités culinaires ou Victor Hugo, sans parler des allusions à la division linguistique du pays et des particularités du français belge, variété régionale du français, aspect qui a retenu plus particulièrement notre attention.

Nous nous sommes en effet attachée à mettre en relief, dans les exemples fournis par les dialogues, les éléments dans lesquels se révèle le maintien d'archaïsmes français, ceux qui ont été empruntés à des dialectes d'oïl et ceux, nombreux, qui montrent clairement que s'il y a bipartition linguistique, les influences n'en existent pas moins, influences qui se traduisent par des flandricismes lexicaux, morphologiques et syntaxiques. Ce sont d'ailleurs ces flandricismes qui contribuent grandement au charme du français belge qui sans eux n'aurait peut-être qu'un parfum suranné.

Nous avons bien entendu essayé de présenter et d'expliquer de notre mieux les allusions que nous avons saisies mais il en reste certainement — notamment dans les traits des personnages — que nous n'avons pas été capable de déceler dans l'état présent de nos connaissances et nous invitons donc le lecteur à appliquer ses connaissances personnelles à la recherche d'autres allusions, exercice amusant et stimulant.

## NOTES

Pour éviter un nombre excessif de notes, nous avons mis entre crochets directement dans le texte, les références de la *Guerre des Gaules* et celles d'*Astérix chez les Belges*.

- 1 L'un d'eux reprend les deux premiers vers de la célèbre chanson *Je chante* de Charles Trenet «Je chante, je chante, soir et matin/Je chante sur mon chemin» pour les transformer en «Je chante, je chante tout en latin/Je chante, je chante, je suis romain...» [p. 7]. Nous ne signalerons pas les autres allusions et clins d'œil s'ils n'ont pas un rapport direct avec Rome ou la Belgique, car cela multiplierait les digressions qui risqueraient, d'une part, de nous éloigner de notre sujet et, d'autre part, d'égarer le lecteur.

- 2 Notons que si César distingue au début les Belges des Aquitains et des Celtes ou Gaulois, par la suite, il les désigne tous du nom de Gaulois.
- 3 Le mot *Belgium* utilisé par César et Hirtius peut désigner le pays occupé par les Belges, de la Seine et de la Marne au Rhin, ou seulement le pays des Bellovaques, des Ambiens et des Atrébates. Le lecteur d'*Astérix chez les Belges* n'a pas à se soucier de cela: il lui suffit d'identifier le lieu des aventures décrites à la Belgique actuelle.
- 4 Pour une explication détaillée du terme "pagus", voir A. Grenier, pp. 146-148.
- 5 Ce qui n'est pas pour surprendre, tant le rapprochement entre César et Napoléon et Rome et le Premier Empire est un lieu commun. Et l'on sait que l'aigle, attribut de Jupiter et emblème de Rome utilisé dans la mise en scène de la majesté impériale a été reprise par Napoléon. On voit d'ailleurs ces aigles, qui étaient les insignes communs de toutes les légions depuis Marius, aux mains de porte-enseigne lors de la bataille finale [pp. 39, 43 et 45].
- 6 2ème partie de *L'expiation*, pp. 137-140
- 7 Toutatis ou Teutatès aurait été non pas simplement un dieu de la guerre comme le dieu Mars des Romains, mais un dieu protecteur du peuple, comme «*teuta*=tribu», d'où est tiré son nom, semble l'indiquer. Voir R.-J. Thibaud et *Le Petit Robert des noms propres*.  
 La religion gauloise semblant avoir été un animisme avec des dieux assez peu individualisés et les auteurs latins ayant eu tendance à voir les divinités des peuples conquis à travers le prisme de leur propre religion, cela explique que Toutatis ait été assimilé tantôt à Mercure tantôt à Mars. Cf. A. Grenier, p. 293 et sqq.
- 8 *triarii, orum*: triaires. Il s'agit d'un corps de vétérans qui formaient la troisième ligne et que l'on tenait en réserve.  
*princeps, ipis*: soldats qui étaient en première ligne, d'où leur nom, au temps de la phalange, puis, dans la disposition en manipule, en deuxième ligne, entre les *hastati* et les *triarii*.  
*caliga, ae*: soulier porté par les soldats romains.  
*hastati, orum*: hastats, c'est-à-dire soldats armés de lances ou de javalots puisque *hasta, ae* signifie en latin: lance.  
*veles, itis*: vélite. C'était un soldat d'infanterie légèrement armé, qui était chargé de harceler l'ennemi en provoquant des escarmouches. (Sous le premier Empire, c'était un chasseur à pied.)  
*sagittarii* n'existe pas: c'est sans doute une erreur pour *sagittarii*, de *sagittarius, ii*: archer, *sagitta, ae*, désignant la flèche.  
*clipeus, i*: bouclier.
- 9 Alésia: victoire de César contre Vercingétorix.  
 Pharsale: victoire de César sur Pompée. A vrai dire, il y a anachronisme puisque cette bataille se déroula en 48 av. J.C. et que nous sommes censés

- être en 50.
- 10 *Tranquille, souriant à la mitraille anglaise*  
*La garde impériale entra dans la fournaise*  
*[...]*  
*Ils allaient, l'arme au bras, front haut, graves, stoïques*  
*Pas un ne recula. Dormez, morts héroïques!*  
*Le reste de l'armée hésitait sur leurs corps*  
*Et regardait mourir la garde. [...]*  
*(L'expiation, p. 139)*
  - 11 Voir à «cheval» E. Mozzani, *Le livre des superstitions*, Paris, R. Laffont, Coll. Bouquins, 1995, 1822 pp. et J. Chevalier et A. Gheerbrant, *Dictionnaire des symboles*, Paris, Robert-Laffont/Jupiter, 1982, 1060 pp.
  - 12 Pour plus d'informations, voir J. Boudet (pp. 464–465) ou F. Bluche (p. 264). V. Hugo lui, a choisi la version du «merde» comme le prouve ce fragment: *Cambronne à Waterloo a enterré le premier empire dans un mot où est né le second. [op. cit. p. 444]*
  - 13 Voir à ce sujet A. Grenier, pp. 160–179.
  - 14 Ainsi on peut trouver cette chanson dans *Le français. Lire écrire parler: choix de textes pour la classe de 3<sup>e</sup>*, Bordas, Nouvelle collection Lagarde et Michard, 1974, 352 pp. à la page 333.
  - 15 S. Hirschi, p. 223.
  - 16 P. Saka et Y. Plougastel, p. 190.
  - 17 Ainsi on les voit en marins dans *Le Trésor de Rackham le Rouge* (ils poussent même la conscience professionnelle jusqu'à vouloir chiquer comme le font selon eux tous les vieux loups de mer! pp. 14 et sqq.) et dans *Tintin au pays de l'or noir* (p. 15); en mineurs dans *Tintin et le temple du soleil* (p. 55); en mécaniciens dans *Tintin au pays de l'or noir* (pp. 4, 8); en Arabes dans *Les Cigares du pharaon* [dès leur arrivée à Port-Saïd, ils revêtent une première tenue arabe (p. 5), avant de se «métamorphoser» en nomades pour traverser le désert (p. 24) et enfin en femmes arabes voilées! (p. 29)] et dans *Le Crabe aux pinces d'or* où ils revêtent une sorte de burnous pour se fondre dans le paysage marocain; dans *Le Lotus bleu*, c'est en Chinois à longues nattes qu'on les retrouve accoutrés (pp. 45 et sqq.); dans *Objectif Lune*, ils sont habillés en Grecs alors qu'ils croyaient se déguiser en Syldaves, avant de revêtir la combinaison de travail des employés et chercheurs du Centre de Recherches Atomiques de Sbrodj (pp. 18 et sqq.)...
  - 18 C. Mozgovine, p. 71.
  - 19 *Nouveau Petit Robert*.
  - 20 G. Lebouc, p. 26.
  - 21 J. Mercier à «gueuse» et «lambic».
  - 22 R.-J. Thibaud écrit ainsi à l'article «bière» de son dictionnaire, p. 51: [...] *la bière que buvaient les celtes était de même nature que la potion magique concoctée par les druides.*

- 23 Cf. le *Dictionnaire des symboles*, p. 122, [op. cit. à la n. 11]
- 24 Nous n'avons malheureusement pas réussi à trouver l'origine de ces deux plats, mais leur combinaison est attestée au XIX<sup>ème</sup> siècle dans le Nord de la France: mais il est à noter que ce n'était pas alors un plat accessible aux plus pauvres, la graisse de bœuf ou de cheval, destinée à la friture, étant relativement chère. Toutefois, à partir de 1860, les frites se démocratisent peu à peu, concomitamment à la baisse du prix de la graisse de cheval. Cf. P. Pierrard, pp. 69, 88 et 98.
- 25 A propos des premières, on remarquera que Mercier est le seul à les faire figurer dans son dictionnaire comme belgicisme, alors qu'il semble bien que le mot n'ait pas exactement la même signification qu'en France où la tartine n'est pas un simple morceau de pain mais un morceau recouvert ou destiné à être recouvert de beurre, de confiture, etc. et qui a sa place en général au déjeuner ou au goûter. Pour le cas où elle serait recouverte de pâté, d'une tranche de jambon ou de saumon, etc. et où elle prendrait place sur la table d'un buffet de campagne ou d'un cocktail, elle deviendrait alors un «canapé».
- 26 J. Mercier à «waterzooi».
- 27 M. Höfler et P. Rézeau, à «waterzoï».
- 28 Cité par A. Grenier p. 179.
- 29 Voir A. Grenier, p. 180 et aussi pp. 278 et 280.
- 30 C. Vöhringer, p. 112.
- 31 A. Grenier, p. 174.
- 32 G. Geens, p. 324 et pp. 463-464.
- 33 Il y a une petite communauté germanophone qui représente moins de 1% de la population.
- 34 Antoine Clesse, (1816-1889): armurier et poète belge qui écrivit des poèmes et des chansons animés d'un ardent souffle patriotique. Citons parmi ses œuvres *Godefroy de Bouillon*, poème de 1839 et des chansons (1845-1848).
- 35 Cité par M.-Th. Bitsch, p. 143.
- 36 Henri Pirenne, (1862-1935): spécialiste de l'histoire de la Belgique au Moyen Age. Parmi ses nombreuses œuvres, mentionnons son *Histoire de la Belgique*, commencée en 1896 et dont la première édition date de 1910.
- 37 Cité par D. Polet, p. 105.
- 38 G. Lebouc, p. 97.
- 39 Voir J. Picoche et C. Marchello-Nizia, p. 46.
- 40 A propos de la langue des Gaulois et des Belges, bien que César nous dise qu'elle était différente, il s'agit dans l'un et l'autre cas de dialectes brittoniques. Et Strabon, quant à lui, souligne au contraire la grande proximité qu'il y a entre les parlers belge et gaulois. [Cf. A. Grenier, pp. 83 et 144]
- 41 Cette distinction apparaît dans son livre *Conversations de salon (de coiffure)*, cité à «wallonisé» par P. Wijnands, p. 402.
- 42 Les personnes s'intéressant à l'aspect phonétique et phonologique peuvent se

- reporter aux auteurs suivants: G. Lebouc, pp. 141-145; L. Warnant, *Dialectes du français et français régionaux*, dans *Langue française*, n° 18, mai 1973, Larousse, pp. 119-121 (l'article va de la p. 100 à la p. 125).
- 43 J. Chaunand, p. 515, dans la partie due à J.-M. Klinkenberg.  
On notera que ces expressions ne sont toutefois pas absentes de notre bande dessinée: si on ne trouve pas de «sais-tu», on trouve un «tu sais» [p. 14], quatre «allez» [p. 19 (2 fois), pp. 21 et 48] et deux «une fois» [pp. 14 et 16]. Pour «une fois» voir plus loin.
- 44 p. 398.
- 45 Expression signalée notamment dans le *Grand Robert* et dans le *Petit Robert*.
- 46 Ainsi, en Beaujolais, A. M. Vurpas et C. Michel le déclarent *usuel au dessus de quarante ans, en déclin au dessous*.  
Les personnes qui voudraient connaître avec précision la répartition géographique de septante et nonante et de soixante-dix et quatre-vingt-dix en France, Belgique et Suisse, peuvent se reporter à la carte donnée dans *Le français en Belgique*, p. 202.
- 47 Notamment dans G. Taverdet à «dîner».
- 48 A «déjeuner».
- 49 A «dîner».
- 50 Ainsi, «dîner» est *usuel* en Beaujolais [Vurpas et Michel] et en Bourgogne où nous l'avons effectivement déjà souvent entendu de la bouche d'une personne de plus de 70 ans, ayant toujours vécu à Dijon et ayant fait des études supérieures. Pour le Midi toulousain et pyrénéen, J. Boigontier nous apprend que le *français parisien et officiel déjeuner se répand dans les villes, mais [que] dîner subsiste encore dans l'usage familial. On parle de déjeuner au restaurant, mais on dîne volontiers chez soi*. Dans les Ardennes et en Bourgogne, on signale outre le sens de «prendre le repas de midi», un emploi transitif du verbe qui permet de dire par exemple: — *Qu'est-ce qu'on dîne?* — *On dîne du jambon et de la purée*.  
En ce qui concerne le Midi, signalons ces exemples tirés de *La rue courte* (Grasset, 1937, Le Livre de Poche, 512 pp.), roman de Thyde Monnier (1887-1967), poète, romancière et essayiste marseillaise de talent, dont l'intrigue met en scène des gens du petit peuple des alentours de Marseille. Le premier exemple est tiré de la partie narrative: *Midi est venu sans se faire attendre, noyé dans les bavardages des voisines montées dire au revoir à Manuel l'une après l'autre. Et puis le dîner a semblé gai comme tout*. (p. 210) Le second exemple sort de la bouche d'un des personnages: «*Voilà. On est venu vous inviter, vous, Chavanne et François, pour demain midi. On fera le dîner chez Madeleine.*» (p. 452).
- 51 M. Francard, dans M. Beniamino et D. de Robillard, p. 329.
- 52 D. Blampain et al., p. 383.
- 53 En Franche-Comté, on peut dire «avoir aisé», «avoir facile», «avoir difficile» [M. et G. Duchet-Suchaux].

- 54 F. Massion à «avoir», pp. 146-148.
- 55 G. Lebouc, p. 57 et p. 65.
- 56 Cité par F. Massion à «castar».
- 57 Les deux premiers sens du mot «lascar» que donne *Le Grand Robert*, sont en effet: 1) *Homme brave, hardi, décidé et malin* et 2) *Homme malin ou qui fait le malin (avec une nuance d'admiration ou de réprobation amusée)*.
- 58 Cf. *Le Trésor de la langue française*, G. Lebouc, p. 64 et le *Dictionnaire Universel francophone*.
- 59 G. Lebouc, p. 82.
- 60 J. Picoche et C. Marchello-Nizia, p. 40.
- 61 M. Tamine, dans les dictionnaires du français régional de la Champagne et des Ardennes.
- 62 F. Massion à «fieu».
- 63 G. Lebouc, p. 131.
- 64 Et P. Pierrard nous apprend que le marchand de loques — autrement dit, le chiffonnier — avec sa charrette tirée par un chien, était une des figures de la rue dans le nord de la France au siècle dernier. [p. 95]
- 65 Dans L. Depecker, *Les mots des régions de France*, à «loque».
- 66 *Ibidem* à «relaver» et aussi M. et G. Duchet-Suchaux au même mot.
- 67 Dans les Ardennes françaises, on utilise le nom et le verbe et M. Tamine cite les deux exemples suivants: *Ça drache.* et *On vient de se faire dracher.* Dans le deuxième exemple, «dracher» pourrait être rendu par le verbe familier «saucer», emploi dans lequel nous n'avons pas eu jusqu'à présent l'occasion de rencontrer ce verbe dans nos exemples belges.
- 68 G. Lebouc, p. 124.
- 69 Cité par F. Massion à «plan».
- 70 Beatens Beadsmore cité par F. Massion ou M. Wilmet dans *Le français en Belgique*, p. 179.
- 71 G. Lebouc, p. 83.
- 72 Dans Robert et Van Dale à «moquer».
- 73 G. Lebouc, p. 154.
- 74 M. Tamine, *Dictionnaire du français régional des Ardennes* à «savoir».
- 75 F. Massion à «savoir».
- 76 Même s'il se rencontre aussi dans le nord de la France, notamment dans les Ardennes où il prend la forme «droidement» [M. Tamine, *Dictionnaire du français régional des Ardennes*.]
- 77 G. Lebouc, p. 151.
- 78 M. Grévisse, p. 519, § 336, b, 3.
- 79 G. Lebouc, p. 148.
- 80 G. Lebouc, p. 83.
- 81 T. Kouyzer et L. Ph. Réguer, p. 144.
- 82 Gyp, *Le Mariage de Chiffon*, Paris, Calmann-Lévy, s.d., 110 p. Il s'agit des paroles d'un cocher: *Et si ça pleut?*, p. 38.

- 83 Ainsi, loin de la Belgique et de ses influences, dans le roman de T. Monnier cité à la note 37, on trouve cet échange:  
 — *Tu en porteras toujours une bouteille pour Manuel hé? Ça lui fera du bien.*»  
*Frisette dit:*  
*«Vous êtes bien brave. Ça je veux.»* (p. 135)  
 Dans cet exemple toutefois, il est possible que l'impression bizarre que produit la deuxième partie de la réponse de Frisette vienne plus du verbe «vouloir» utilisé seul et de la ponctuation que du «ça». En effet, si l'on avait: «*Ca, je veux bien.*», cela deviendrait naturel.
- 84 F. Massion, p. 844.  
 85 O. Todd, p. 244.  
 86 G. Lebouc, p. 149.  
 87 A «je» dans Robert et Van Dale.  
 88 G. Lebouc, p. 149.  
 89 J. Brel, p. 354.  
 90 L. Depecker, *Dictionnaire du français régional* à «venir avec».  
 91 F. Massion, p. 53.  
 92 F. Massion, p. 34.  
 93 M. Francard dans M. Beniamino et D. de Robillard, p. 330 et M. Grévisse, p. 926, § 604, Rq 1.  
 94 G. Lebouc, pp. 152-154.

## BIBLIOGRAPHIE

### BANDES DESSINEES:

R. Goscinny et A. Uderzo, *Astérix chez les Belges*, Paris, Dargaud, 1979, 48 pp.

Pour les albums des aventures de Tintin cités dans les notes, ils sont tous parus aux éditions Casterman et ils comptent tous 62 pages.

### DICTIONNAIRES ET OUVRAGES ASSIMILES:

F. Bluche, *Dictionnaire des citations et des mots historiques*, Ed. du Rocher, 1997, 433 pp.

J. Boisgontier, *Dictionnaire du français régional du Midi toulousain et pyrénéen*, Paris, Bonneton, s. d., 157 pp.

J. Boudet, *Les mots de l'histoire. Dictionnaire historique des événements, mœurs, mentalités, opinions et paroles mémorables de tous les temps et de tous les pays*, R. Laffont, 1990, 1374 pp.

L. Depecker, *Les mots de la francophonie*, Paris, Belin, 1990, 397 pp.

*Les mots des régions de France*, Paris, Belin, 1992, 446 pp.

- M. et G. Duchet-Suchaux, *Dictionnaire du français régional de Franche-Comté*, Bonneton, s. d., 159 pp.
- H. Filippini, *Dictionnaire thématique des héros de bandes dessinées*.  
Vol. 1: *Histoire-Western*, Grenoble, Glénat, 1992, 445 pp.
- Le Grand Robert de la langue française*, Paris, Dictionnaires Le Robert, 1985 (2ème édition), 9 vol.
- M. Guillou et M. Moingeon, *Dictionnaire universel francophone*, Hachette: Edicef, 1997, 1566 pp.
- M. Höfler et P. Rézeau, *Variétés géographiques du français: L'Art culinaire*, CNRS, Klincksieck, 1997, 233 pp.
- P. Knecht, *Dictionnaire suisse romand: particularités lexicales du français contemporain*, Genève, Ed. Zoé, 1997, 854 pp.
- G. Lebouc, *Le belge dans tous ses états. Dictionnaire de belgicisms, grammaire et prononciation*, Paris, Bonneton, 1998, 160 pp.
- F. Massion, *Dictionnaire des belgicisms*, Francfort-sur-le-Main, Verlag Peter Lang GmbH, 1987, T. 1 et 2, 945 pp.
- J. Mercier, *Petit dictionnaire franco-belge, belgo-français. Mots et expressions usuels*, Bruxelles, Glénat, 1990, 286 pp.
- C. Mozgovine, *De Abdallah à Zorrino. Dictionnaire des noms propres de Tintin*, Casterman, 1992, 284 pp.
- J. Rey-Debove et A. Rey, *Le Nouveau Petit Robert*, Paris, Dictionnaires Le Robert, 1993, 2467 pp.
- Robert et Van Dale, *Dictionnaire français-néerlandais, néerlandais-français*, Dictionnaires Le Robert, Paris-Van Dale Lexicografie Utrecht/Antwerpen, 1988, 818 pp.
- P. Saka et Y. Plougastel, *La chanson française et francophone*, Larousse/HER, 1999, 480 pp.
- M. Tamine, *Dictionnaire du français régional des Ardennes*, Paris, Bonneton, 1992, 157 pp.
- M. Tamine, *Dictionnaire du français régional de Champagne*, Paris, Bonneton, s. d., 157 pp.
- G. Taverdet et D. Navette-Taverdet, *Dictionnaire du français régional de Bourgogne*, Paris, Bonneton, 1991, 159 pp.
- Trésor de la langue française*, Paris, Ed. du CNRS, 1971-1994, 16 tomes.
- R.-J. Thibaud, *Dictionnaire de mythologie et de symbolique celtique*, Paris, Dervy, 1995, 398 pp.
- A. M. Vurpas et C. Michel, *Dictionnaire du français régional du*



- Beaujolais, Paris, Bonneton, s. d., 191 pp.
- P. Wijnands, *Dictionnaire des identités culturelles de la francophonie*, PUF, 1993, 447 pp.

#### AUTRES OUVRAGES DE REFERENCE:

- M. Beniamino, D. de Robillard, *Le français dans l'espace francophone*, T. 1, Paris, Champion, 1993, 534 pp. notamment le chapitre écrit par M. Francard, *Entre **Romania** et **Germania**: La Belgique francophone*, pp. 317-336
- M. Th. Bitsch, *Histoire de la Belgique*, Hatier, 1992, 333 pp.
- D. Blampain, A. Goosse, J.-M. Klinkenberg, M. Wilmet et al., *Le français en Belgique*, Bruxelles, Duculot, 1997, 530 pp.
- J. Brel, *L'œuvre intégrale*, Paris, R. Laffont, 1998, 411 pp.
- J. César, *Guerre des Gaules*, trad. P. A. Constans, Paris, Les Belles Lettres, 1990, T. 1 et 2.
- J. Chaurand, *Nouvelle histoire de la langue française*, Seuil, 1999, 636 pp.
- R. De Dijn, *Belgique, un art de vivre*, Tielt, Lannoo, 1989, 215 pp.
- G. Geens, *L'art flamand des origines à nos jours*, Anvers, Fonds Mercator, 1985
- A. Grenier, *Les Gaulois*, Paris, Payot & Rivages, 1970-1979-1994, 366 pp.
- M. Grevisse et A. Goosse, *Le bon usage*, Paris-Gembloux, Duculot, 1993, (13ème édition), 1762 pp.
- Guides bleus, *Bruxelles*, Hachette, 1990, 155 pp.
- Ch.-J. Guyonvarc'h et F. Le Roux, *La civilisation celtique*, Paris, Payot & Rivages, 1995, 219 pp.
- S. Hirschi, *Jacques Brel: Chant contre silence*, Paris, Librairie Nizet, 1995, 518 pp.
- V. Hugo, *Œuvres poétiques*, T. 2, Gallimard, La Pléiade, 1967
- T. Kouyzer, L. Ph. Régier, *Le néerlandais d'aujourd'hui en 90 leçons*, Librairie générale française, 1991, Le Livre de Poche, 479 pp.
- J. Picoche, C. Marchello-Nizia, *Histoire de la langue française*, Paris, Nathan, 1996, 396 pp.
- P. Pierrard, *La vie quotidienne dans le Nord au XIX<sup>e</sup> siècle: Artois, Flandre, Hainaut, Picardie*, Paris, Hachette, 1976, 250 pp.
- D. Polet, *La Wallonie*, Bruxelles, Medens, 1978, 139 pp.
- G. Taverdet, *Paroles d'évangile*, Fontaine-lès-Dijon, A.B.D.O.

(Association Bourguignonne de Dialectologie et d'Onomastique), 1990, 79 pp.

O. Todd, *Jacques Brel, une vie*, R. Laffont, 1984, Le Livre de Poche, 635 pp.

C. Vöhringer, *Bruegel l'Ancien*, Könemann Verlagsgesellschaft mbH, 2000, 146 pp.

A. Woodrow, *Et ça vous fait rire?*, Paris, Editions du Félin, 2000, 383 pp.

#### SITE INTERNET:

[www.asterix.tm.fr/](http://www.asterix.tm.fr/): il s'agit du site des éditions Albert René, mais la plupart des informations ne sont que des paraphrases du contenu des albums d'Astérix et ne présentent donc guère d'intérêt. Ce qui est étonnant, c'est que nombre d'allusions et de références pourtant transparentes, ne sont pas mentionnées: sous sa forme actuelle, ce site ne nous a été d'aucune utilité.